


ETTi : vers un doublement des parcours


Le travail temporaire d'insertion est un véritable levier pour l'accès à l'emploi durable des salariés en parcours IAE. En ce sens, le **Pacte ETTi** signé en février 2020 par la ministre du Travail, le président du Conseil de l'inclusion dans l'emploi et le président de la fédération des entreprises d'insertion porte l'objectif de **doubler l'offre des parcours en intérim insertion d'ici fin 2022**. 

Cet objectif s'inscrit dans la volonté de dynamiser l'insertion par l'activité économique (IAE) telle que formulée dans le Pacte d'Ambition pour l'IAE signé en 2019. Plus globalement il promeut une économie porteuse des valeurs de l'économie sociale et solidaire et qui inclut les besoins des personnes et des territoires dans sa stratégie de croissance.

Les ambitions du Pacte ETTi sont appuyées par la fédération des entreprises d'insertion qui, en tant que réseau de référence de l'intérim inclusif, accompagne le développement et les porteurs de projet. Elle propose notamment des outils facilitant l'appropriation et l'application du Pacte.

Ce doublement des parcours en insertion se réalise par le développement des agences existantes et par la création de nouvelles agences.

Agences : une croissance d'environ 30% en 2020-2021

 Le territoire des Pays de la Loire compte actuellement une quarantaine d'agence de travail temporaire d'insertion, portées par des entreprises implantées de longues dates telles qu'INSERIM, SITI INTERIM, ID'EES INTERIM ou encore A2i. Des ensembliers de l'IAE ont monté leur agences, à l'image de Tarmac Emploi au Mans ou encore d'Associations Intermédiaires angevines. Humando et Synergie, des acteurs de l'intérim d'insertion bien implantés dans d'autres régions les ont récemment rejoint. Leur point commun: **un projet social d'insertion fort**. Le label RSEi au sein duquel elles s'engagent en est le témoin.

En Pays de la Loire et sur la période 2020-2021, le secteur a connu une croissance d'environ 30% en termes d'ouvertures d'agences. En dépit de la crise économique qui les a impactées, le secteur reste dynamique et a su s'adapter aux fluctuations.

La triple exclusivité des ETTi

Qu'est-ce qui distingue une ETTi d'une agence d'intérim classique, fut-elle sensible à la cause des personnes éloignées de l'emploi ? La triple exclusivité !

L'exclusivité d'activité : « *L'ensemble de mon activité est le travail temporaire* » ;

L'exclusivité de moyens : « *Je mets tous mes moyens au service de mon projet social unique, l'insertion* » ;

L'exclusivité de public : « *Je ne recrute que des personnes éloignées du marché du travail, et bénéficiaires d'un Pass IAE* ».

La fédération propose à toutes les ETTi un autodiagnostic de respect de la triple exclusivité.

En Pays de la Loire, c'est l'ensemble des ETTi adhérentes à la fédération qui ont réalisé ce diagnostic, et toutes confirment s'inscrire dans le respect de la triple exclusivité.

Bravo à nos ETTi ligériennes !

Le réseau Ambition Inclusion

Ambition Inclusion est un collectif d'entreprises de travail temporaire spécialisées dans l'inclusion dans l'emploi des personnes en difficulté (ETTi, EATT, ETT ESUS).

Les agences du réseau s'adaptent pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises tout en les accompagnant dans leur ambition sociale et leurs enjeux RSE. En intégrant le réseau national Ambition Inclusion, elles accèdent à de nouvelles opportunités de contrats, partagent leur savoir-faire et leurs outils, mutualisent l'ingénierie de parcours et de formations.

Pour en savoir plus : ambition-inclusion.org



Dialogue avec 2 ETTI : une historique et une nouvelle venue

La fédération régionale se mobilise pour soutenir les ETTI, avec un mot d'ordre : travailler mieux ensemble pour un développement qualitatif ! Rencontre avec 2 d'entre elles.

A vos agendas : RDV le **16 septembre à Angers** pour une **rencontre régionale entre ETTI adhérentes**.

[INTERVIEW] Margaux BROUSSE, Chargée de Développement et de Projet chez INSERIM

Comment définiriez-vous INSERIM ? Inserim œuvre pour une société inclusive et solidaire en permettant à des publics de retrouver du pouvoir d'agir et ainsi que tous puissent s'épanouir dans leur vie. Le monde du travail est en pleine transformation, bousculé par les nouvelles technologies. Cela a pour conséquence une augmentation de l'incertitude ainsi qu'un délitement des liens et du collectif. Une partie de la population, et notamment le public en insertion, déplore un sentiment d'impuissance. L'impuissance, c'est le moment où l'on ne peut ni fuir ni se battre. En développant **le pouvoir d'agir**, c'est précisément ce contre quoi nous voulons nous battre.

Retour sur l'année 2020. 2020 avait commencé sur une très forte activité, stoppée par le Covid dès la mi-mars. La reprise de l'activité s'est faite progressivement à partir de la fin mai pour reprendre pleinement en septembre. L'activité partielle, la résilience et l'adaptabilité de nos permanents, l'aide exceptionnelle de l'Etat, nous ont permis d'avoir une bonne résistance à la crise sanitaire et économique avec une baisse de notre chiffre d'affaires de seulement 10% par rapport à 2019. Notre inscription dans le pacte d'ambition pour l'IAE n'a donc pas été affectée par la crise sanitaire mais plutôt renforcée !

Pouvez-vous nous parler d'expérimentations sociales récemment testées au sein d'INSERIM ? Dans le cadre du FDI 2020, nous avons lancé, avec une EI, le **projet Accélérateur d'emploi** qui vise à reconnaître et valoriser les compétences transversales du public en insertion, afin de favoriser leur employabilité durable et leur autonomie. Notre constat de départ est simple : l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en insertion passe d'abord par le savoir être. Les compétences transversales (savoir agir en situation) ne sont pas valorisées en tant que telles par le système de qualifications ou de certifications, contrairement aux compétences dites techniques.



Après la phase de diagnostic et d'analyse des référentiels existants, d'évaluation terrain avec nos entreprises clientes, nous entrons dans la phase d'ingénierie d'évaluation et de montée en compétences. Notre intuition est que l'**Open Badge** serait un support agile et accessible, qui permettrait de valoriser ces compétences transversales mais aussi, de permettre un dialogue entre les différentes parties prenantes.

[INTERVIEW] Dominique LE GOFF GARNIER, Responsable Diversité Insertion chez Synergie



Quelle est la genèse de votre projet ? Depuis 2012, Nantes a été le territoire pionnier de notre engagement en matière d'insertion sociale et professionnelle. Fort de cet exemple, nous avons ensuite déployé notre savoir-faire sur l'ensemble du territoire national.

Pour encadrer et développer cette activité, nous avons créé notre filiale, **Synergie Insertion**, une ETTI dédiée à l'accompagnement du public le plus éloigné de l'emploi, avec une 1^{ère} implantation dans les Vosges à Epinal et une 2^{ème} agence qui ouvrira ses portes en septembre 2021, route des Sorinières à Rezé (44).

Comment souhaitez-vous développer votre activité ? Notre volonté est de travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion au service de l'inclusion des personnes qui en ont le plus besoin et des entreprises qui rencontrent des difficultés de recrutement dans différents domaines d'activité. Nous souhaitons répondre aux enjeux sociaux et économiques du territoire, notamment par des actions en faveur des quartiers prioritaires en organisant des **« Allers vers »** pour rapprocher candidats et entreprises.

Aussi, nous pensons que l'intégration passe par la formation de nos salariés en parcours sur des métiers et secteurs d'activité en tension comme l'hôtellerie restauration. A Nantes nous accompagnons déjà un public réfugié via le **programme HOPE** en les formant sur des métiers tels que : agent polyvalent de restauration, plombier...